



Vacances & mercredis

Alsh la Rama



INFOS PRATIQUES, FONCTIONNEMENT, AGENDA

22

23



Le centre de loisirs : un lieu ludique et éducatif

Inscrire son enfant au centre de loisirs, c'est lui permettre d'accéder à un lieu de socialisation et d'apprentissage où il pourra jouer, expérimenter, se découvrir et s'ouvrir au monde. C'est aussi le lieu des premières expériences de citoyenneté où l'enfant pourra donner son avis sur le déroulement de la journée, sur le choix de l'activité mais aussi discuter de l'actualité.

Le centre de loisirs de la Rama se fixe, dans son projet pédagogique, trois objectifs pour les enfants accueillis :

1 FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

Spinoza disait « *les hommes ne naissent point membre de la société mais s'éduquent à ce rôle* ». C'est toute l'ambition que se fixe l'équipe du centre de loisirs pour apprendre aux enfants à vivre en collectif : attendre son tour pour jouer, donner son avis et écouter celui des autres, respecter les divergences de points de vue...

C'est aussi, partager avec les enfants des valeurs de solidarité et d'entre-aide à tout moment de la journée : jeux, repas, bus...

3 DÉVELOPPER L'OUVERTURE CULTURELLE

Parce que les pratiques culturelles offrent un œil sensible et critique sur le monde, le centre de loisirs éducatif doit se saisir de cet enjeu. A la Rama, l'équipe d'animation veille à proposer des activités ou visites culturelles variées permettant une diversification des pratiques des enfants. Le rôle du centre de loisirs est aussi d'assurer le lien avec les structures culturelles du territoire afin de proposer aux enfants et à leurs familles une pratique régulière.

2 EDUQUER À L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBILISER LES ENFANTS À L'ÉCO-CITOYENNETÉ

Les questions de transition écologique se posent au centre de loisirs comme au reste de la société. Implanté sur les hauteurs de Givors, en bordure de forêt, la Rama est un lieu idéal pour travailler ces questions avec les enfants. Tout au long de l'année, ils peuvent faire des jeux de plein air, jardiner, pratiquer le land art... Ils sont aussi investis dans les pratiques éco-citoyennes : gérer l'eau, éteindre les lumières, trier ses déchets...

Au-delà du centre de loisirs, la Rama développe également avec les écoles deux projets d'éducation à la nature : « Les semaines vertes » à destination de CP-CE1 et « Ma classe à la Rama ».

Les mercredis à la Rama



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT : du mercredi 14 septembre 2022 au mercredi 5 juillet 2023

SEPTEMBRE – DÉCEMBRE 2022 : LA RAMA FAIT SA RENTRÉE !

Pendant cette période, l'objectif poursuivi par les équipes est d'accorder à chaque enfant une place singulière dans le groupe tout en développant la cohésion. Des jeux de présentation et de découverte du site de la rama sont proposés. Chaque groupe d'enfants construit son identité : nom de groupe, affiche, chanson de rassemblement.

JANVIER – AVRIL 2023 : LA RAM'ART

Pendant cette période, les enfants découvrent différents supports culturels : danse, théâtre, cinéma, marionnettes ... L'enjeu est de travailler l'ouverture culturelle avec les enfants. Ainsi chaque groupe peut, avec ses animateurs ou des intervenants, pratiquer mais également découvrir les structures culturelles de la ville et des environs.

MAI – JUILLET 2023 : LES OLYMPIADES DE LA RAMA

Pendant cette période, place aux défis sportifs ... mais pas que. Les différents groupes peuvent proposer des banderoles, des drapeaux ou des hymnes pour leur équipe. La saison permet de profiter des extérieurs (parc et forêt) pour pratiquer les différentes épreuves de ces olympiades.

Modalités d'inscriptions :

Quand : les inscriptions sont possibles à partir du mardi 16 août 2022 puis tout au long de l'année et jusqu'à épuisement des places.

Comment : Guichet Unique ou à la mairie annexe des Vernes.

Fonctionnement et paiement :

Les réservations peuvent être faites pour l'ensemble des mercredis de l'année ou pour certains jours seulement. Un délai d'une semaine (7 jours) est appliqué entre la demande de réservation auprès du guichet unique et la venue de l'enfant à l'ALSH.

Possibilité de régler en 3 fois selon les modalités suivantes :

- Premier paiement au moment de la confirmation de l'inscription (correspondant à

la période Septembre-Décembre).

Second paiement au plus tard le 31 décembre (correspondant à la période Janvier-Mars)

- Dernier paiement au plus tard le 31 mars (correspondant à la période Avril-Juillet)

PIÈCES À FOURNIR :

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé (dernière page)
- Tout autre information concernant l'enfant (PAI, acte de jugement).



vacances d'automne

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT :

du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022

Pas d'ALSH
le mardi 1^{er} novembre
2022

THÈME : LES PIRATES !

Pendant ces vacances, les enfants plongent dans l'univers des pirates. Des jeux d'orientation et de découverte de l'environnement proche (chasse au trésor) sont au programme.

C'est aussi l'occasion d'écouter des histoires de bateaux et d'aventure. Mais la réussite d'un équipage c'est avant tout la coopération, l'entre-aide et la solidarité !

Modalités d'inscriptions :

Quand : Pré-inscriptions : du samedi 24 septembre au samedi 1^{er} octobre 2022

Réponses aux familles : mercredi 5 octobre 2022

Confirmation et paiement : du jeudi 6 octobre au mercredi 12 octobre 2022

Comment : Pour la pré-inscription : en ligne sur givors.fr / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes

Pour la confirmation : par mail (avec un règlement sous 48h via le portail famille) / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes



PIÈCES À FOURNIR (si ce n'est pas déjà fait) :

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé (dernière page)
- Tout autre information concernant l'enfant (PAI, acte de jugement...)

Vacances de Noël



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT : du lundi 19 décembre au vendredi 30 décembre 2022

Pas d'école
ni de centre de loisirs
le lundi 2 janvier
2023

THÈME : CHEVALIERS, FÉES ET DRAGONS

Pendant ces vacances, l'imaginaire est mis à l'honneur ! L'équipe d'animation souhaite transporter les enfants dans un univers féérique en mettant l'accent sur les activités artistiques. Par le jeu, les chansons, les contes et les activités manuelles, c'est une fin d'année riche en créativité qui s'annonce !

PIÈCES À FOURNIR (si ce n'est pas déjà fait) :

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé (dernière page)
- Tout autre information concernant l'enfant (PAI, acte de jugement...)

Modalités d'inscriptions :

Quand : pré-inscriptions du samedi 19 novembre au samedi 26 novembre 2022

Réponses aux familles : mercredi 30 novembre 2022

Confirmation et paiement : du jeudi 1^{er} décembre au mercredi 7 décembre 2022

Comment : pour la pré-inscription : en ligne sur givors.fr / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes

Pour la confirmation : par mail (avec un règlement sous 48h via le portail famille) / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes





vacances d'hiver

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT : du lundi 6 février au vendredi 17 février 2022

THÈME : LES AVENTURIERS DU GRAND FROID

C'est parti pour la découverte des activités physiques et sportives de l'hiver ! Les enfants peuvent courir, glisser, sauter... et après une journée bien remplie, rien de tel qu'un bon chocolat chaud pour réchauffer tout le monde !

Des activités de création sont également au rendez-vous : bonhomme de neige, flocons, cartes

Modalités d'inscriptions :

Quand : pré-inscriptions du samedi 7 janvier au samedi 14 janvier 2023

Réponses aux familles : mercredi 18 janvier 2023

Confirmation et paiement : du jeudi 19 janvier au mercredi 25 janvier 2023

Comment : pour la pré-inscription : en ligne sur givors.fr / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes

Pour la confirmation : par mail (avec un règlement sous 48h via le portail famille) / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes



PIÈCES À FOURNIR (si ce n'est pas déjà fait) :

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé (dernière page)
- Tout autre information concernant l'enfant (PAI, acte de jugement...)

Vacances de Printemps



Pas d'ALSH
le lundi 10 avril 2023

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT : du mardi 11 avril au vendredi 21 avril 2023

THÈME : LA FORÊT ENCHANTÉE

Pendant ces vacances, les enfants découvrent la richesse de notre environnement. Il paraît que des êtres mystérieux (lutins, trolls, farfadets...) peuplent la forêt bordant le site de la Rama. Mais leur maison est menacée par le passage des hommes. Un peu d'aide serait la bienvenue !



Modalités d'inscriptions :

Quand : pré-inscriptions du samedi 11 mars au samedi 18 mars 2023

Réponses aux familles : mercredi 22 mars 2023

Confirmation et paiement : du jeudi 23 mars au mercredi 29 mars 2023

Comment : pour la pré-inscription : en ligne sur givors.fr / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes

Pour la confirmation : par mail (avec un règlement sous 48h via le portail famille) / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes

PIÈCES À FOURNIR (si ce n'est pas déjà fait) :

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé (dernière page)
- Tout autre information concernant l'enfant (PAI, acte de jugement...)



vacances d'été juillet

Période de fonctionnement : du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023

THÈME : A LA DÉCOUVERTE DE L'OUEST AMÉRICAIN

Pour ce mois de juillet, les enfants pourront découvrir la richesse de l'ouest américain d'aujourd'hui mais aussi d'hier. Installation de tentes et veillées autour du feu seront au programme ! Quelques chants et danses traditionnelles seront aussi de la partie. Tout cela sans oublier les jeux collectifs et les balades en pleine nature.

**Pas d'ALSH
le vendredi
14 juillet 2023**

Modalités d'inscriptions :

Quand : pré-inscriptions du samedi 20 mai au samedi 3 juin

Réponses aux familles : mercredi 07 juin

Confirmation et paiement : du jeudi 08 juin au mercredi 21 juin

Comment : pour la pré-inscription : en ligne sur givors.fr / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes

Pour la confirmation : par mail (avec un règlement sous 48h via le portail famille) / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes



PIÈCES À FOURNIR (si ce n'est pas déjà fait) :

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé (dernière page)
- Tout autre information concernant l'enfant (PAI, acte de jugement...)

vacances d'été août

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT :

du lundi 7 août au jeudi 31 août 2023

Pas d'ALSH
le mardi 15 août
2023

THÈME : VOYAGE DANS LES ÎLES

Cap sur les îles ! De Hawaï à l'Australie, il y a de quoi visiter. Cette période est placée sous le signe de la découverte culturelle. Les enfants peuvent découvrir des activités traditionnelles mais également goûter à la gastronomie locale. Ajoutons au voyage quelques chants et quelques danses avant la reprise de l'école...



PIÈCES À FOURNIR (si ce n'est pas déjà fait) :

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur signé (dernière page)
- Tout autre information concernant l'enfant (PAI, acte de jugement...)

Modalités d'inscriptions :

Quand : Pré-inscriptions : du samedi 20 mai au samedi 3 juin 2023

Réponses aux familles : mercredi 7 juin 2023

Confirmation et paiement : du jeudi 8 juin au mercredi 21 juin 2023

Comment : Pour la pré-inscription : en ligne sur givors.fr / au guichet unique / ou à la mairie annexe des Vernes

Pour la confirmation : par mail (avec un règlement sous 48h via le portail famille), au guichet unique ou à la mairie annexe des Vernes



Informations pratiques

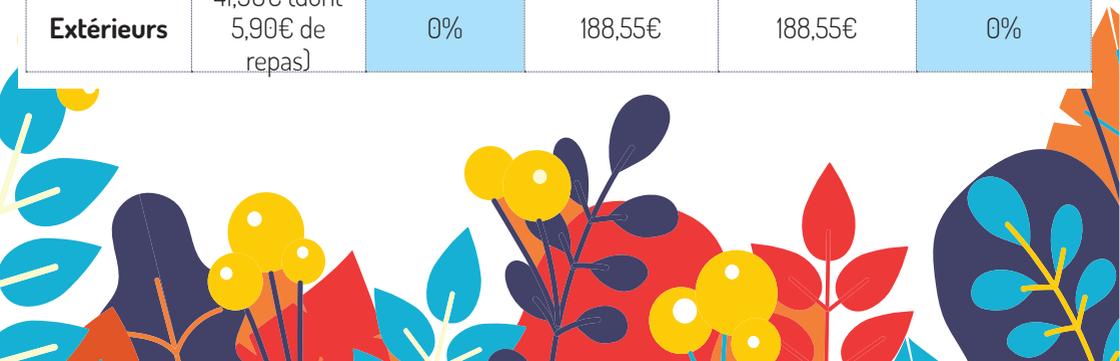
TRANSPORTS :

Afin de faciliter la venue au centre de loisirs, la ville de Givors propose gratuitement aux familles un ramassage en cars des enfants. Si vous souhaitez en profiter, indiquez-le au moment de l'inscription de votre enfant. Vous trouverez ci-dessous les horaires et lieux de passage des cars .

| LIEUX | HORAIRES MATIN | HORAIRES SOIR |
|---|----------------|----------------|
| Transport n° 1 | | |
| GARE DE GIVORS VILLE (Gare Routière) | 8h30 | 17h15 |
| QUAI ROBICHON MALGONTIER (arrêt Denfert Rochereau ligne 101) | 8h35 | 17h20 |
| TOUR DE BANS | 8h40 | 17h25 |
| LE FREYSSINET | 8h45 | 17h30 |
| LECLERC (arrêt TCL en face d'ADECCO) | 8h55 | 17h40 |
| Transport n° 2 | | |
| Arrêt école JOLIOT CURIE (restaurant scolaire) | 8h30 | 17h15 |
| GARE ROUTIERE DES VERNES (Rue Docteur Roux en direction de Chassagny) | 8h35 | 17h25 |
| PLATEAU DE MONTROND (montée des autrichiens) | 8h45 | 17h35 |
| LANGEVIN <u>Aller</u> : Arrêt Tcl / <u>Retour</u> : Groupe scolaire | 8h55 | 17h05 |
| Accueil sur place (ALSH LA RAMA) | De 7h30 à 9h30 | De 16h30 à 18h |

TARIFS :

| Tranches Q.F CAF | 1 Journée complète avec repas | % de prise en charge ville | Forfait semaine (vacances scolaires)* | Forfait 5 mercredi consécutifs (hors vacances scolaires)* | % de prise en charge ville |
|-------------------------|-------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|---|----------------------------|
| 0 à 200 | 4€ (dont 1€ de repas) | 90,4% | 18€ | 18€ | 91,4% |
| 201 à 350 | 5,50€ (dont 1,50€) | 86,9% | 24,75€ | 24,75€ | 88,2% |
| 351 à 450 | 8€ (dont 2€ de repas) | 80,9% | 36€ | 36€ | 82,8 |
| 451 à 650 | 10,50€ (dont 2,50€) | 74,9% | 47,25€ | 47,25€ | 77,4% |
| 651 à 850 | 13€ (dont 3€ de repas) | 68% | 58,50€ | 58,50€ | 72,1% |
| 851 à 1000 | 15,70€ (dont 3,70€ de repas) | 62,5% | 70,65€ | 70,65€ | 66,3% |
| 1001 à 1150 | 18,40€ (dont 4,40€ de repas) | 56,1% | 82,80€ | 82,80€ | 60,5% |
| 1151 à 1300 | 21,10€ (dont 5,10€ de repas) | 49,6% | 94,95€ | 94,95€ | 54,7% |
| Supérieur à 1301 | 23,80€ (dont 5,80€ de repas) | 43,2% | 107,10€ | 107,10€ | 48,9% |
| Extérieurs | 41,90€ (dont 5,90€ de repas) | 0% | 188,55€ | 188,55€ | 0% |





ALSH la Rama • Chemin de La Rama • 69700 Givors

☎ 06 76 90 91 26 • ✉ alshrama@ville-givors.fr • 🖱 www.givors.fr • 🌐 [VilledGivors](https://www.facebook.com/VilledGivors)